

la feuille & l'aiguille

éditorial

Une lourde responsabilité

Une lourde, une très lourde responsabilité. C'est ce que je ressens au lendemain de notre journée « Changer notre regard sur les incendies de forêt ».

Ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu, il nous faut le faire connaître.

Un péril nouveau nous menace, porté par le changement climatique, l'augmentation de la biomasse et la poursuite de l'urbanisation au plus près des forêts. Malgré tout ce qui a été fait — et qui a porté de beaux résultats — nous sommes exposés à cette même menace qui a frappé si cruellement nos voisins méditerranéens ou nos amis australiens ou californiens.

Ces images terribles, écrasantes, affolantes qui nous ont été montrées, notre responsabilité est de les partager. Il est de notre devoir de porter cette information, de faire en sorte que chacun soit conscient des risques auxquels nous sommes exposés. Le « paradis » que constituent nos territoires méditerranéens peut, en un instant, se transformer en « enfer », comme l'a connu la petite ville californienne dénommée ... *Paradise*.

Non seulement il ne faut pas baisser la garde, mais il faut renforcer la mobilisation.

Premier niveau de protection, l'obligation légale de débroussaillage doit être appliquée partout où le code forestier l'édicte, et elle doit l'être totalement, à 100%, sans exception.

Les solutions de progrès évoquées lors de notre journée doivent être précisées, et leurs conditions de mise en œuvre réunies. Des formules de rupture doivent encore être identifiées.

Bien sûr, Forêt Méditerranéenne publiera les Actes de cette session dans sa revue. Mais, sans attendre, notre association va rédiger une note d'alerte et de propositions, et la diffuser largement.

Oui, quelle responsabilité !

Charles DEREIX

Président de Forêt Méditerranéenne

A Carry-le-Rouet le 12 mars 2019

Changer notre regard sur les incendies de forêt

Plus de 140 participants d'horizons divers : chercheurs, gestionnaires forestiers, paysagistes, pastoraux, services de lutte, propriétaires forestiers, associatifs, institutionnels, élus, étudiants... se sont retrouvés à Carry-le-Rouet le 12 mars 2019 pour échanger autour de la question des incendies de forêt. Cette journée d'échanges et de débats était organisée par l'association Forêt Méditerranéenne avec le soutien de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Département des Bouches-du-Rhône, de la Métropole Aix-Marseille-Provence et de l'Etat.

Ce mardi 12 mars, peu avant midi, l'émotion était intense quand Daniel Alexandrian détailla les circonstances de l'incendie de Mati en Grèce, lors de la journée d'information et de débat : « Changer notre regard sur les incendies de forêt ». Le 23 juillet 2018, celui-ci fit 99 victimes en parcourant 1276 hectares de forêts urbanisées. En énumérant les facteurs qui ont conduit à un tel drame et en les comparant à notre situation à Carry-le-Rouet, lieu de cette manifestation, les participants ont vu que l'on pouvait cocher plusieurs cases. De plus, parmi les photos du site incendié prises avant la catastrophe, Daniel a glissé des photos de la Côte Bleue sans que personne s'en aperçoive, tellement les conditions se ressemblent.

Effarement !

Traduisant le sentiment de la salle, Charles Dereix, le nouveau président de l'association, a parlé d'effarement. Pourtant, la journée avait bien commencé avec l'état des lieux,

effectué par plusieurs experts, sur 40 ans de prévention et de lutte sur les feux de forêt à partir des articles parus dans la revue *Forêt Méditerranéenne*. En effet, ce travail collectif, présenté par Hubert d'Avezac de l'agence MTDA, paraîtra dans le prochain numéro des 40 ans de la revue. Il fait état d'une baisse constante des surfaces incendiées et de la taille des feux, fruit d'une stratégie gagnante visant à « tuer l'incendie dans l'œuf » en intervenant le plus vite possible au départ. Mais des incendies exceptionnels récents doivent nous alerter, comme l'a souligné le capitaine Tissot en nous décrivant le feu de Rognac qu'il a vécu aux avant-postes en 2016. Ce feu qui a parcouru 15 km avec une vitesse de progression de 5 km/h pendant les deux premières heures, brûlant 2 663 ha, détruisant 60 bâtiments et en en frôlant 1932, sans faire de victimes, aurait pu avoir des conséquences plus dramatiques. « Nous devons faire face à d'autres types de feux

dit convectifs, qui sont rapides, très puissants et, du fait qu'ils créent eux-mêmes leur propre météo, sont déconcertants en ne suivant pas obligatoirement le lit du vent. Ils projettent en tous sens des pluies de braises jusqu'à 1 kilomètre » signalait Sébastien Lahaye, ancien pompier devenu chercheur et coordinateur du projet Fire-In. Cela explique la puissance du feu proche de Melbourne en Australie (173 victimes en 2009), des feux Portugais (17 juin, 65 morts et 45 de plus en octobre) sans compter ceux de la côte Ouest des Etats-Unis.

Des conditions de plus en plus alarmantes

Chargé d'organiser la première partie de la journée, Eric Rigolot, Directeur de l'Unité de recherches forestières méditerranéennes de l'INRA à Avignon, a atteint son but : nous faire bien comprendre l'imminence de « méga-feux ». Mais pourquoi surviennent-ils maintenant ? Les conditions plus alarmantes sont liées au changement climatique, à l'augmentation de la biomasse et à l'étalement urbain. Le changement climatique ayant déjà été traité lors

Suite page suivante

Carbone et forêt

Une usine à gaz ?
lire p. 2

Pastoralisme en Corse

Interview de Daniel Luccioni
lire p. 3



Un « méga feu » en Australie : redoutons de connaître un tel feu ! © The Australian

Trimestriel édité
par l'association
forêt méditerranéenne

14 rue Louis Astouin
13002 Marseille France
Tél. +33 (0)4 91 56 06 91
Fax +33 (0)9 81 38 25 46
Courriel : contact@foret-mediterraneenne.org
Internet : www.foret-mediterraneenne.org
Périodicité : trimestriel
Prix au numéro : 3 €
Abonnement : 10 €
Directeur de la publication : Gilles Bonin
Rédaction : Denise Afxantidis
Imprimeur : JF Impression
Garosud 296 rue P. Lumumba
34075 Montpellier cedex 3
Dépôt légal : 20 septembre 2018
ISSN : 1155-2506
Commission paritaire : 0222 G 88729

d'autres journées ; deux spécialistes nous ont éclairé sur les deux derniers points. Stéphane Guitet, expert forêt-environnement à l'IGN, s'est appuyé sur les données de l'Inventaire forestier national pour nous dire que les zones à risque avaient un taux de boisement de 53%, avec une biomasse qui n'a jamais été aussi importante dans les différentes strates, et qui s'accumule faute d'un prélèvement régulier. Jean-Noël Consales, spécialiste de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire à l'Université d'Aix Marseille a montré, cartes sur table, l'urbanisation continue de Menton à Perpignan, conséquence de l'attractivité de nos régions, avec des entrelacs d'interfaces forêt/habitation de plus en plus étendues.

Réponse 1 :

Changer les comportements

Après ces constats implacables, les participants étaient particulièrement attentifs à toutes « nouvelles réponses » à ces défis. Elles furent présentées lors de deux tables-rondes, l'une axée sur la culture du feu, la culture du risque et les comportements adaptés ; l'autre sur la valorisation de « celle par qui le malheur arrive » sans en être la cause : la forêt. Nous ne pouvons relater la richesse des échanges et vous invitons à vous procurer, pour plus de précisions, les actes de la journée qui feront l'objet d'un numéro spécial de la revue *Forêt Méditerranéenne*. Quelques informations néanmoins. Désormais, un travail systématique sur les causes est effectué en partenariat avec des forestiers, des pompiers et la gendarmerie dans le cadre de la RCCI (Recherche des causes et circonstances des incendies). « La zone de départ de feu est considérée comme une scène de crime » détaillait l'adjudant-chef Christophe Peigne. En connaissant bien les causes, on peut ainsi se préparer pour les futurs sinis-



Photo L. Amandier

tres. « Attention aux idées reçues comme la responsabilité des pyromanes, sachant que de nombreux feux sont le fait d'imprudence » soulignait aussi Luc Langeron, Directeur du Département Information et Prévention de l'Entente pour la forêt méditerranéenne. Une étude effectuée par l'Office national des forêts en 2008, estimait à 1 500 000 les constructions situées en zone à risque, dont le tiers étaient très exposées, ce qui pourrait concerner 1 500 000 personnes. Rémi Savazzi de l'ONF a précisé qu'elle serait bientôt actualisée. Ces personnes doivent être sensibilisées, notamment pour réaliser leurs obligations légales de débroussaillage autour des habitations. Ils doivent repenser l'équipement de leurs maisons ; divers guides sont à leur disposition pour cela. Des maisons écologiques (construites avec des matériaux biosourcés comme le bois ou la paille) peuvent même être envisagées, mais en s'appuyant sur des préconisations spécifiques, souvent de bon sens. Les haies végétales qui font mèches doivent être proscrites...

Réponse 2 : gérer et valoriser les ressources de la forêt

A ce stade, Jean Bonnier, une des figures de Forêt Méditerranéenne, s'est levé pour dire qu'il

n'avait entendu parler que de « banlieues boisées » mais pas de la forêt pour laquelle il a consacré toute son énergie et qui est la raison d'être de l'association. Les responsables de cette journée, particulièrement bien structurée, ont pu lui démontrer, lors de la dernière table ronde, qu'au contraire cette forêt en amont n'était pas oubliée. Sa valorisation est désormais inscrite dans des documents d'urbanisme tel que le SCOT de la Métropole Aix-Marseille-Provence, grâce à l'action d'élus convaincus tel Christian Delavet. Les Parcs naturels régionaux (un tiers de la surface des espaces naturels dans la région Sud) jouent leur rôle d'assembleur et d'arbitre entre les divers enjeux, dont la forêt, comme l'a indiqué Jonathan Baudel du Parc des Alpilles. Des équipements DFCI (Défense des forêts contre l'incendie) servent aussi, sous condition, à l'exploitation des forêts, comme l'a démontré une opération conjointe entre les Communes forestières, la forêt publique et la forêt privée dans les Maures (Var).

Charles Dereix a rapidement conclu que les habitants en forêt en protégeant leur maison selon les obligations actuelles de débroussaillage, se protègent, protègent leurs voisins et par là même protègent les massifs forestiers en libérant du temps de pompier.

Au terme de cette journée chacun avait le sentiment d'être face à un immense défi, que rien n'était joué et qu'il fallait gagner la bataille de la sensibilisation avant qu'il ne soit trop tard. L'association Forêt Méditerranéenne en mobilisant ses adhérents experts, en s'appuyant sur son réseau de défenseurs de la forêt méditerranéenne, a bien joué son rôle et le poursuivra en diffusant les actes de cette journée dans sa revue et en répondant favorablement à toute demande pour dupliquer ou soutenir ailleurs une telle manifestation.

Louis-Michel DUHEN

Prochains rendez-vous

Le carbone : une usine à gaz ?

C'est un enjeu majeur de notre siècle : atténuer le changement climatique. Comment la forêt méditerranéenne peut-elle participer à cette atténuation ? C'est à cette réflexion que l'association Forêt Méditerranéenne vous invite à participer en préparant une série de journées d'informations, d'échanges et de débat sur le thème « Carbone et forêt méditerranéenne ».

Une véritable usine à gaz ? Oui, les questions liées au cycle du carbone (C) dans le domaine de la forêt et des produits forestiers sont complexes et comportent encore de nombreuses zones d'incertitude, mais les travaux de recherche récents sur le rôle de la filière forêt-bois et notamment de la gestion forestière sur l'économie du C apportent des éléments nouveaux. Ces études sont souvent réalisées au niveau national. Qu'en est-il au niveau méditerranéen où les conditions sont si particulières ? Rappelons sous quelle forme les forêts peuvent jouer un rôle dans l'atténuation du changement climatique en fixant du C, à travers les fameux 3S : séquestration, stockage et substitution.

La forêt séquestre du C grâce à la photosynthèse, mais seuls les peuplements en croissance ont un bilan positif. En effet les peuplements âgés, proches de l'équilibre, sont neutres au niveau de la balance C. En revanche les perturbations, telles que les incendies, sont des sources importantes de C. Les spécificités méditerranéennes influent fortement sur ce premier levier d'atténuation. N'oublions pas que ce sont les sols forestiers qui séquestrent le plus de C. Lors de l'exploitation des arbres, une partie du C reste stockée au sein des produits en bois, cela va de quelques mois pour les usages énergie ou papier, jusqu'à 100 ans pour le bois de construction. Enfin la substitution consiste à éviter des émissions de carbone fossile non renouvelable (charbon...) ou l'utilisation de matériaux énergivores, en privilé-

giant le matériau bois, ressource renouvelable.

On imagine aisément ce que la combinaison de ces 3S implique comme recherches, modélisations et calculs pour établir des critères fiables de choix pour les décideurs et gestionnaires et ce, dans un environnement bien incertain. Or les décisions des aménageurs peuvent avoir des impacts spatiaux très importants.

C'est pourquoi Forêt Méditerranéenne a choisi de consacrer cette année à faire le point sur cette question : quels sont aujourd'hui les acquis et données fiables de la recherche ? quelles sont les zones d'incertitude ? les pistes de recherche à privilégier ?

Quels sont les itinéraires sylvicoles *ad hoc* expérimentés de nos jours en région méditerranéenne ? Comment une gestion intégrée, incluant les aspects « biodiversité », « qualité de l'eau »... peut participer à cette atténuation ? etc.

Les mécanismes socio-économiques : grands scénarios politiques, juridiques, financiers (RSE, compensation...) et fiscaux, seront également abordés.

Nous souhaitons que le programme de ces journées soit conçu avec vous tous, comme à l'habitude de faire l'association. Chacun a ses questionnements, ses points de vues et son expérience à apporter. Nous attendons donc avec impatience vos contributions ! Une page est ouverte sur notre site web : www.foret-mediterranee.org.

Denise AFXANTIDIS

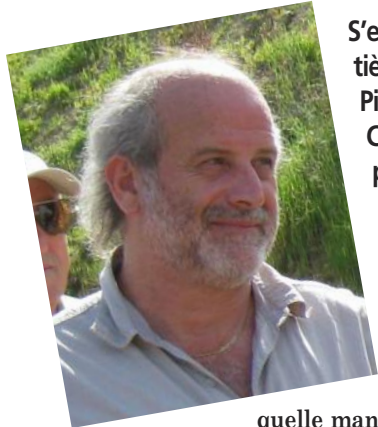
Photo : Les feux de banlieues boisées monopolisent tous les moyens de lutte au détriment de la forêt.

Site Web La Marseillaise.



Interview de Daniel Luccioni, président du CRPF Corse

Développer le sylvopastoralisme en Corse



S'exprimant en tant que président du Centre régional de la propriété forestière de Corse (CRPF, Etablissement public), mais aussi au nom de François Piacentini, Président du Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de Corse, présent à ses côtés, Daniel Luccioni a souhaité s'inscrire dans le grand projet d'aménagement du territoire que doit être le développement du pastoralisme en Corse, lors d'un colloque¹ organisé à Ajaccio en novembre 2018 par la Chambre d'agriculture, en présence de nombreuses personnalités² représentantes de l'Etat, de la Collectivité de Corse et des organisations professionnelles. Il répond à nos questions.

D e quelle manière la forêt est-elle traitée dans le rapport Thibault¹? Comment réagissez-vous ?

Daniel Luccioni : Le rapport souligne que la forêt constitue une ressource à valoriser en bois énergie et en bois d'œuvre mais qui n'est que « *modestement mobilisée* ». J'ai rappelé que la forêt apportait bien plus que le bois. Nous les propriétaires forestiers sommes convaincus, qu'au-delà du levier économique qu'elle constitue pour une île fortement boisée — mais cependant scandaleusement dépendante à ce jour des importations de bois — les fonctions environnementales, sociales, patrimoniales et culturelles de nos espaces forestiers sont les enjeux fondamentaux des années qui viennent. Nous nous plaignons à rappeler que le changement climatique en cours doit pouvoir compter sur les deux atténuateurs que sont, pour l'île, aux yeux des scientifiques : l'herbier de posidonies sur son espace maritime et la forêt sur son espace terrestre. Notre certitude est acquise : si la forêt est gérée durablement, elle pourra voir se développer une économie profitable à la ruralité de tout notre territoire.

Avec l'outil CRPF et le Syndicat des sylviculteurs, qui accompagnent les propriétaires forestiers, nous essayons de trouver les moyens et tentons de convaincre tous les partenaires qui, avec nous, doivent permettre d'assurer la reprise de la gestion de cet espace forestier.

Le rapport préconise la poursuite de la tradition du pastoralisme et son adaptation aux nouveaux enjeux. Cela concerne-t-il les forestiers ?

DL : Nous souhaitons rejoindre les acteurs du monde agricole et rural qui pourraient constituer cette coalition de compétences,

appelée de ses vœux par le rédacteur du rapport, et soutenue par le président de la Chambre régionale d'agriculture, Joseph Colombani, pour participer à un projet à long terme, 20 ans — les cycles longs n'effraient pas les forestiers, nous vivons avec ! Nous savons, nous forestiers méditerranéens, que l'espace forestier, au-delà de sa fonction essentielle de production de bois, peut aussi être le support d'une activité d'élevage. Ces pratiques sont d'ailleurs ancrées dans nos cultures. Dans notre langue même, dans les cycles d'activités, dans les espaces : *u circulu, u furestu, e prese, etc.*

Quelles sont les actions déjà conduites par les forestiers concernant le pastoralisme et que peut apporter la forêt ?

DL : Le CRPF propose déjà depuis plusieurs années une fiche « sylvopastoralisme » au document de gestion durable des forêts qu'est le CBPS (Code de bonne pratique sylvicole) agréé pour les forêts de moins de 25 hectares. Reprenant par-là les recommandations figurant au SRGS (Schéma régional de gestion sylvicole) agréé par le ministère de l'Agriculture en juillet 2006. C'est dire que la forêt peut constituer un élément structurel à certains élevages. Elle est un fournisseur de ressources et participe à la spécificité des produits issus de ces élevages (fromage, viande, charcuterie). Est-il besoin de rappeler aussi que la forêt est un contributeur majeur à l'équilibre écologique et à la protection de l'eau, de l'air, des sols et à la préservation de la biodiversité ?

Réciproquement, qu'est-ce que le pastoralisme peut apporter à la forêt et comment ?

DL : Le pastoralisme qui permet de rouvrir les milieux boisés et de s'inscrire dans une occupation raisonnée et concertée, contribue

à préserver la forêt des ravages de l'incendie et des effets catastrophiques des tempêtes. En faisant en sorte d'abord que l'éleveur entre en relation avec le sylviculteur, et qu'ils identifient dans chaque cas les ressources que l'espace forestier procure dans la conduite de l'élevage et, ensuite, que des règles de gestion précises soient établies entre le sylviculteur et l'éleveur pour protéger leurs intérêts mutuels. La question posée est : comment concilier la gestion durable des forêts et l'intérêt pastoral ? L'éleveur trouvera toujours plus d'intérêt à favoriser un verger forestier de 100 tiges par hectare avec un houppier très développé, alors que cette conduite ne relève aucunement d'un itinéraire forestier qui la limite à 250 tiges par hectare minimum. Tout simplement car en deçà de cette limite il y a risque majeur pour le peuplement forestier.

Il convient donc de définir en concertation, des itinéraires techniques entre éleveurs et forestiers qui concilient ces deux activités. Des efforts devront être faits dans ce sens : favoriser les éclaircies progressives, limiter leur proportion, protéger la régénération, alterner les aires de pâturage. Les conventions doivent intégrer des règles fixant la charge du bétail à l'hectare, la durée et les périodes de pâturage et, bien sûr, s'y tenir. Pour permettre ces collaborations équilibrées et fructueuses, il convient aussi d'améliorer la structuration foncière. Des pistes sont avancées dans le rapport. Nous avons certes nos préférences, mais aucune n'est à rejeter. Nous devons travailler à faire émerger celles qui renforcent toutes les parties à la fois.

A l'issue de ces rencontres que préconisez-vous ?

DL : Le sylvopastoralisme peut être une solution au renouveau de l'élevage pastoral et à l'avènement d'une sylviculture adaptée à



© Louis Amandier

nos espaces de montagne. Mais ce ne sera pas partout bien sûr, et jamais de la même manière. Fin 2013, nous avons partagé avec le président de la Chambre régionale d'agriculture de Corse, l'éditorial d'un bulletin du CRPF consacré au sylvopastoralisme. Des pistes avaient été tracées dans ce numéro. Depuis, nous le savons, la DRAAF³, l'ODARC⁴, les Chambres d'agriculture et le CRPF s'attèlent à des projets concrets sur le territoire. Je pense à un projet en particulier qui se trouve en Corse du Sud, où le document de gestion durable d'une propriété forestière de 50 ha inscrit la présence d'un troupeau d'ovins avec un itinéraire forestier et un itinéraire pastoral très précis. Nous devons multiplier ces exemples : pour démontrer ensuite, à l'appui des observations des groupes de suivi, que des expériences sont menées, en relever les problématiques rencontrées et ébaucher les solutions avant d'en faire la communication aux professionnels et aux aménageurs du territoire.

Cette démarche implique l'intervention de différents partenaires. Avec qui et comment souhaitez-vous travailler ?

DL : Pour atteindre l'objectif commun aux détenteurs de l'espace forestier et aux acteurs de l'élevage pastoral, nous savons que la stratégie de développement du pastoralisme en milieu forestier, comme celle du développement de la sylviculture, doit intégrer la réalité des trois grands publics partenaires identifiés : les individus actifs présents sur le terrain (propriétaires, éleveurs), les individus passifs (résidant à l'extérieur) et les collectivi-

tés (maires, EPCI). Nos propositions doivent être dirigées en priorité vers ces cibles qui seront dans tous les cas les moteurs des actions de développement de nos territoires ruraux. Chacun, dans nos spécialités, nous devons avancer avec nos connaissances, empiriques certes, et parfois avec nos expériences individuelles ou collectives, nos savoir-faire culturels bien sûr, mais toujours avec la connaissance scientifique propre à chacune de nos spécialités. C'est l'harmonisation de ces connaissances et de ces pratiques qui donnera naissance à ce que nous voulons construire ensemble sur nos territoires.

Quant à nous, forestiers sylviculteurs de Corse, nous sommes candidats à intégrer, comme le préconise le rapport, un éventuel Service d'action pastorale, pour y travailler à l'émergence d'une réponse adaptée, à terme, à la gestion durable des forêts et à l'avenir d'un élevage pastoral en cohérence avec les grands défis de notre temps. Sans oublier bien sûr les fondamentaux : ceux de l'élevage pastoral et ceux de la sylviculture.

Propos recueillis par L.-M. DUHEN

1 - Le ministère de l'Agriculture a mobilisé en 2015 le CGAAER sur l'évolution du pastoralisme en Corse, synthèse réalisée par l'Ingénieur général Thibault. Des pistes ont été tracées pour y parvenir et y a été affirmée la nécessité d'une alliance des acteurs au sein d'une coalition (Rapport de mission d'expertise n°15021).

2 - J. Chevalier, Préfète de Corse, G. Simeoni, Président du Conseil exécutif de Corse, J.-G. Talamoni, Président de l'Assemblée de Corse, J. Colombani, Président de la Chambre régionale d'agriculture, L. Mortini, Président de l'ODARC, J.-F. Acquaviva, Député de Corse, F. Casabianca, Président de l'INRA, M. Dimanche Directeur du CERPAM et de nombreux responsables de différents services.

3 - DRAAF : Direction régionale de l'agriculture et de la forêt.

4 - ODARC : Office de développement agricole et rural de Corse.

de feuille en aiguille

rencontres

Du 1^{er} au 5 avril 2019
Broumana (Liban)
6^e Semaine forestière méditerranéenne : « Le rôle des forêts méditerranéennes dans l'Accord de Paris : défis et opportunités »
Infos : <https://vi-med.forestweek.org>

Les 2 et 3 avril 2019 - Montpellier (34)
Colloque de restitution des projets du RMT AFORCE et 10^e anniversaire du réseau
Infos : Institut pour le développement forestier (IDF) Service R&D du Centre national de la propriété forestière
www.reseau-aforce.fr

Du 29 avril au 3 mai 2019
Marseille (13)
ForestFire 2019 : 6^e conférence internationale sur les comportements du feu et les combustibles
Contact : IRSTEA
forestfire@irstea.fr
<https://forestfire.irstea.fr>

Du 20 au 25 mai 2019
Montpellier (34)
4^e Congrès mondial d'agroforesterie
Contact : Emmanuel Torquebiau (CIRAD) et Christian Dupraz (INRA)
Contact : agroforestry2019@cirad.fr
<https://agroforestry2019.cirad.fr>

Du 29 septembre au 5 octobre 2019
Curitiba (Brésil)
XV^e congrès mondial de l'IUFRO « Recherche forestière et coopération pour le développement durable »
<http://iufro2019.com>

En octobre 2019 - Ramatuelle (83)
Journées techniques du liège
Infos : Syndicat mixte du massif des Maures et ASL Suberaie Varoise

Du 11 au 19 juin 2020 - Marseille (13)
Congrès mondial de la nature de l'UICN
Infos : <https://www.iucn.org/fr/la-propos/congres-mondial-de-la-nature>

Ce numéro a été publié avec l'aide de :



A lire ...

Le carbone forestier au cœur de notre société

Un numéro spécial de la revue *Forêt Entreprise*

Chaque année, la filière forêt-bois atténue à hauteur de 20 à 25 % les émissions nationales par la séquestration du CO₂ atmosphérique, le stockage dans les produits bois et les effets de substitution. Les forestiers sont ainsi des acteurs majeurs d'une future société bas-carbone. Ce numéro spécial de la revue *Forêt Entreprise*, revue technique des forestiers, a été coordonné par Olivier Gleizes et Simon Martel, tous deux ingénieurs forestiers au Centre national de la propriété forestière. Ce numéro rassemble de nombreux articles à la fois techniques et pratiques et donne la parole à plusieurs acteurs pour éclairer différents points de vue.

Forêt Entreprise n°245, mars-avril 2019
IDF - CNPF 47 rue de Chaillot 75116 Paris idf-librairie@cnpf.fr
Le n° : 9,50 € ou version numérique - Abonnement 6 n° : 50 €



Décrocher le Pompom

Bien que mal considéré, voire ignoré dans nos massifs méditerranéens, l'arbousier présente pourtant de nombreuses vertus : ses fruits sont 30 fois plus riches en vitamine C que l'orange. En médecine traditionnelle, ils sont utilisés pour le traitement des troubles intestinaux, dermatologiques et urologiques. Ses racines sont utilisées contre l'hypertension, ses feuilles en décoction pour leur propriété anti-inflammatoire... Alors, qu'attendons-nous pour valoriser cette espèce ?

C'est le constat qu'a fait l'association Forêt Modèle de Provence, qui, en partenariat avec l'ASL Suberaie Varoise, s'est donné pour objectif de développer un essai de gamme de produits à base d'arbouses et ainsi de démontrer son intérêt. A long terme, ce projet vise également à dégager une source de revenus pour les propriétaires forestiers et contribuer à entretenir les forêts. Cette démarche ambitieuse prend exemple sur notre voisin lusophone, où producteurs, techniciens, chercheurs et associations s'organisent pour valoriser au mieux cette espèce autochtone. Les débouchés potentiels sont nombreux : vente des fruits frais, en compotes et en jus, pour la cosmétique et les produits pharmaceutiques, ou encore pour la fabrication de liqueur traditionnelle, plus rentable pour l'exploitant. Les fleurs de l'arbre, butinées par les abeilles, donnent également un miel délicieusement amer. Son bois, bien que capricieux à travailler, est apprécié des artistes tourneurs pour sa couleur brune-rouge.

Ainsi, depuis presque un an, plusieurs essais de valorisation des différentes parties de la plante (fruit, bois, feuille) ont été menés, dont l'élaboration d'une bière bio au sirop d'arbouse : *Le Pompom*, en vente en circuit court dans plusieurs magasins coopératifs et sur les foires et marchés locaux. Pour cela, il a d'abord fallu mettre au point un sirop, rendu possible grâce aux efforts de cueillette



des arbouses dans le massif des Maures et leur transformation par William Gazi, laborantin-chercheur. Le partenariat avec La Bière de la Rade a permis la réalisation de tests afin de trouver le meilleur équilibre bière-sirop, et le développement du produit fini commercialisable. Et il semble que cette dernière ait trouvé son public ! D'autres essais se sont montrés moins concluants (tisane à partir des feuilles, glace) et certains sont toujours à l'étude (huile essentielle, gelée). Ces essais permettront de valider ou réfuter la faisabilité technique et la rentabilité économique de la valorisation de cette essence. Pour *Le Pompom*, le bilan d'une première année expérimentale est en tout point positif : la bière est accueillie positivement par un public toujours plus sensible aux valeurs de l'agriculture biologique et à l'importance du consommer local. L'aventure se poursuit donc, avec l'envie d'élargir la gamme de bières (ambrée) à de nouvelles saveurs plus corsées (au miel d'arbousier !) et de nouveaux points de distribution en moyenne surface. L'arbousier n'a pas fini de faire parler de lui !

Mylène LASCOSTE
Forêt Modèle de Provence

les mots croisés d'Olivier spécial « carbone »

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1													
2			■		■						■		
3							■			■			
4													
5		■			■								
6							■			■		■	
7			■		■								
8					■							■	
9			■						■				■
10													■

HORIZONTALEMENT

1. Ce phénomène biologique est essentiel pour capter du carbone en forêt. 2. Au centre de la pliure. Olé olé. Unité de mesure abrégée. 3. Quant au carbone, les forêts sont capables d'en emmagasiner d'énormes. Fin de saisons. Non juif. 4. Remplacements de matériaux énergivores ou non renouvelables par le bois issu des forêts. 5. En peine. Sens mauvais. 6. Miniatures. Un début d'humanité. 7. Mesure chinoise. Ornas. 8. Civilisation disparue. Défilé de chars fleuris. Bouts de groin. 9. Équerre. Unir. Première page. 10. Action de stocker du carbone dans les arbres.

VERTICALEMENT

A. Fleurs de la famille des Astéracées. B. Ethnie rwandaise. La plus âgée. C. Exécuté sans discuter. D. Sa sonnerie annonce un danger. Métal abrégé. E. Symbole du carat. Berné. *Idem* est. F. Copies conformes. Démonstratif. G. Cité légendaire engloutie. Thulium. Enjambe le cours d'eau. H. Plante d'eau. I. Appareils permettant de faire des essais. J. Hors d'usage. En Côte-d'Or. Mois au cours duquel les arbres peuvent souffrir de la sécheresse. K. Germains d'antan. Conjonction de coordination. L. Petit pain ou cake écossais. Met la Terre dans nos mots. M. Rejet de CO₂ contribuant à réchauffer le climat.